

SUD – CGT

Le 21 octobre 2013,

Mobilisation pour la convention d'entreprise Herakles

Jeudi 17 octobre 2013, P.Boulan – DRH Herakles a communiqué SON calendrier :

Mardi 22 octobre : CCE Extraordinaire – Présentation du projet de Convention.

Vendredi 25 octobre : Réunion avec les délégués syndicaux – Recueil des positions de signature des organisations syndicales.

Mardi 29 octobre : CCE Extraordinaire – Processus d'Information/Consultation sur le projet de convention (partie information).

Du mercredi 30 octobre au 17 novembre : Processus d'Information/Consultation des instances locales.

Lundi 18 novembre : CCE Extraordinaire – Processus d'Information/Consultation sur le projet de convention (partie consultation).

MERCREDI 20 NOVEMBRE 2013 :

**Réunion avec les délégués syndicaux centraux
SIGNATURE de la CONVENTION d'ENTREPRISE HERAKLES.**

Beaucoup de salariés sont mécontents de la Convention d'Entreprise Herakles et cela à plus d'un titre. Cette Convention remet en cause de nombreux acquis sociaux ; temps de travail, journées statutaires, classifications § rémunérations, mois moyen société. En plus, elle crée des populations fermées sur plusieurs chapitres ; ancienneté, frais kilométriques, et dernièrement retraite complémentaire...

Nous sommes conscients que la grève n'est pas un acte facile à accomplir. Mais, comment peut-on continuer à travailler comme si de rien n'était alors que la direction Herakles met aux rabais nos acquis ?

SUD – CGT appellent à un nouvel arrêt de travail pour le mardi 22 octobre.

**Cadres et Non-cadres,
la participation de tous est nécessaire
ARRET DE TRAVAIL
le MARDI 22 OCTOBRE 2013
de 9 heures à 10 heures 30'
devant le siège social Herakles – Le Haillan.**

Quart de nuit : 1 h 30 de grève en fin de quart, (la nuit de Lundi 21 oct à mardi 22 oct)

Mardi 22 octobre 2013

Quart de matin : 1 h 30 de grève de 9h00 à 10h30

JN, JC, Sainte Hélène : 1 h 30 de grève de 9h00 à 10h30

Quart d'après-midi : 1 h 30 de grève en fin de quart